



Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2016/223/PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction de l'informatique et des technologies**, délégation permanente de signature est donnée à :

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Domaine concerné	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
1	Capacité à <u>engager</u> l'établissement dans la limite de 40000€ HT ou dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction Générale, et à <u>certifier</u> des services faits, des factures ou des indus	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus	Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies
			Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
			Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
2	Capacité à <u>certifier</u> des services faits, des factures ou des indus	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus	Carine TEIL	Chef du service administratif et financier

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Domaine concerné	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
3	Capacité à <u>certifier</u> des frais définitifs de déplacement	Dépenses de fonctionnement (enveloppe 2)	Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies
			Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
			Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
4	Capacité à <u>liquider</u> des factures clients, des titres de recette ou toutes écritures de correction sur titre	Recettes de fonctionnement et d'investissement	Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies
			Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
			Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
			Carine TEIL	Chef du service administratif et financier

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction de l'informatique et des technologies**, délégation permanente de signature est donnée à :

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Absence ou empêchement	Domaine / périmètre	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Établissement
1	Capacité à signer les correspondances ou documents sans incidence financière relevant de la Direction ou du Service, à l'exclusion du courrier parlementaire		Direction de l'informatique et des technologies	Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies
				Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
				Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
		En cas d'absence ou d'empêchement de Gilles MONTI, Hervé MATUCHET et Jacques GERARD pour le domaine ci-contre :	Service administratif et financier	Carine TEIL	Chef du service administratif et financier
			Service études et développement	Philippe GARAPON	Chef du service études et développement
				Laurent CELERIER	Adjoint au chef du service études et développement
			Service informatique décisionnelle	Alain HUTOIS	Chef du service informatique décisionnelle
Service OUMAQ	Stéphane COLIN	Chef du service OUMAQ			
Service opérations	Ghislain LAPORTE	Adjoint au chef du service opérations			
2	Capacité à signer les congés annuels et les autorisations d'absence		Direction de l'informatique et des technologies	Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies
				Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
				Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
			Service administratif et financier	Carine TEIL	Chef du service administratif et financier
			Service études et développement	Philippe GARAPON	Chef du service études et développement
				Laurent CELERIER	Adjoint au chef du service études et développement
			secteur maintenance interne	Hervé HILAIRE	Chef du secteur maintenance interne
			secteur projet	Denis BARDEAU	Chef du secteur projet
			Service informatique décisionnelle	Alain HUTOIS	Chef du service informatique décisionnelle
			Service OUMAQ	Stéphane COLIN	Chef du service OUMAQ
			Service opérations	Ghislain LAPORTE	Adjoint au chef du service opérations
			secteur ingénierie de l'infrastructure	Patrick PEHAU	Adjoint au chef du secteur ingénierie de l'infrastructure
			secteur exploitation des applications	Sébastien PEREZ	Chef du secteur exploitation des applications
			chef du secteur exploitation des applications	Michel ARMENOULT	Adjoint au chef du secteur exploitation des applications
secteur centre de services	Jean-Luc DOUMEIZEL	Chef du secteur centre de services			
chef du secteur centre de services	Gino NARAIN	Adjoint au chef du secteur centre de services			

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Absence ou empêchement	Domaine / périmètre	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Établissement
3	Capacité à signer les fiches d'évaluation annuelle (et leurs annexes) du personnel de la Direction ou du Service en qualité de notateur primaire			Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies
				Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
				Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
				Carine TEIL	Chef du service administratif et financier
				Philippe GARAPON	Chef du service études et développement
				Laurent CELERIER	Adjoint au chef du service études et développement
				Hervé HILAIRE	Chef du secteur maintenance interne
				Denis BARDEAU	Chef du secteur projet
				Alain HUTOIS	Chef du service informatique décisionnelle
				Stéphane COLIN	Chef du service OUMAQ
				Ghislain LAPORTE	Adjoint au chef du service opérations
				Sébastien PEREZ	Chef du secteur exploitation des applications
				Jean-Luc DOUMEIZEL	Chef du secteur centre de services
4	Capacité à signer les fiches d'évaluation annuelle (et leurs annexes) du personnel de la Direction ou du Service en qualité de notateur secondaire			Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies
				Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
				Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
				Philippe GARAPON	Chef du service études et développement
S5	Capacité à signer les notes de services relevant de la Direction ou du Service			Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies
				Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies
				Jacques GERARD	Adjoint au directeur de l'informatique et des technologies

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.

Elle prend effet à compter du 1^{er} novembre 2016.

Fait à Limoges,

le **13 DEC. 2016**

Le Président Directeur général,



Stéphane LE MOING

Président directeur général (original)

Ampliation :

Agent comptable

Copies :

M. Gilles MONTI
M. Jacques GERARD
M. Hervé MATUCHET
M. Stéphane COLIN
M. Philippe GARAPON
M. Alain HUTOIS
Mme Carine TEIL
M. Laurent CELERIER
M. Ghislain LAPORTE
M. Denis BARDEAU
M. Jean-Luc DOUMEIZEL
M. Hervé HILAIRE
M. Sébastien PEREZ
M. Michel ARMENOULT
M. Gino NARAIN
M. Patrick PEHAU

DRH
DFJL